Tenir son foyer et se plier au devoir conjugal sans moufter : c'est ce qu'enseigne avec ardeur Paulette Van Der Beck dans son école ménagère. Ses certitudes vacillent quand elle se retrouve veuve et ruinée. Est-ce le retour de son premier amour ou le vent de liberté de mai 68 ? Et si la bonne épouse devenait une femme libre ?

L'enseignement ménager

Dans la foulée de l'ouverture de la première École professionnelle et ménagère de jeunes filles à Reims, en 1873, l'enseignement ménager se développe en France. Il se déploie à travers plusieurs disciplines : la puériculture, l'hygiène alimentaire, la cuisine, l'entretien de la maison, le blanchissage, le repassage, l'entretien des vêtements, la couture, divers travaux manuels dont le jardinage, éventuellement l'élevage, etc.

Pendant l'entre-deux-guerres, notamment sous l'impulsion de la journaliste Paulette Bernège, apparaît une approche scientifique des « arts ménagers ». Il s'agit de rationaliser le travail domestique, notamment en réorganisant – pour celles qui en ont les moyens ! – la topographie des cuisines, et en y incluant les nouveaux appareils ménagers. L'épanouissement est factice : il s'agit de ne pas montrer les tâches domestiques comme des activités subalternes, mais comme des tâches de gestion qui pourraient même combler les ambitions professionnelles de certaines épouses.

De façon plus globale, il s'agit de faire en sorte que l'activité professionnelle des femmes ne se développe pas au détriment de leur rôle à la maison. Il s'agit aussi « d'éduquer » celles qu'on croit être des proies vulnérables pour la consommation de masse. « L'économie domestique doit prémunir les jeunes contre l'emprise d'une publicité envahissante qui ne saurait être considérée comme ayant une quelconque mission éducative », écrit en 1963 le directeur des programmes scolaires Jean Capelle.

Mais si cet enseignement paraît aujourd'hui conservateur, ses promoteurs sont souvent des pédagogues réformateurs. Inspectrice générale de l'enseignement ménager, Ginette Mathiot, ambitionna, en vain, d'étendre cette matière aux garçons. Justement, l'enseignement ménager ne résistera pas à la mixité scolaire et plus globalement à l'évolution des mœurs. Comme l'écrit l'historienne Rebecca Rogers : « L'éducation ménagère est le symbole d'un monde social où les femmes sont clairement inférieures aux hommes, vouées à la gestion intérieure, laissant au sexe fort la gestion de la chose publique. »

Voici les 7 piliers qui feront de vous, mesdemoiselles, la perle des ménagères, un rêve pour vos futurs époux.

Pilier 1 : La bonne épouse est avant tout la compagne de son mari, ce qui suppose oubli de soi, compréhension, et bonne humeur.

Pilier 2 : Une véritable maîtresse de maison se doit d'accomplir ses tâches quotidiennes, cuisine, repassage, raccommodage, ménage, dans une abnégation totale, et sans jamais se plaindre.

Pilier 3 : Etre femme au foyer c'est savoir tenir ses comptes dans un souci d'économie constant, savoir évaluer sans caprice les besoins de chacun, sans jamais mettre en avant les siens. Vous êtes une trésorière, pas une dépensière.

Pilier 4 : Etre femme au foyer c'est être la gardienne de l'hygiène corporelle et ménagère de toute la maisonnée.

Pilier 5 : Première levée, dernière couchée, la bonne ménagère ne se laisse jamais aller, sa coquetterie, son amabilité, sa bonne tenue étant les garants de ce qu'on appelle "L'Esprit de famille".

Pilier 6 : La bonne ménagère s'interdit toute consommation d'alcool, se devant de toujours montrer l'exemple, surtout à ses enfants. En revanche, elle saura fermer les yeux et se montrer conciliante si son époux se laissait aller à ce mauvais penchant, ce qui arrive si souvent.

Pilier 7 : Un dernier devoir est à la bonne épouse ce que le travail est à l'homme, parfois une joie, souvent une contrainte, je veux parler du devoir conjugal. Avec le temps, et en y mettant un peu de soi-même, on franchira cette épreuve aussi pénible et ingrate soit-elle. L'expérience vous apprendra qu'il en va de la bonne santé physique et morale de toute la famille.

Paulette Van Der Beck

memento films
tél. : 01 53 34 90 39
distribution@memento-films.com

Entretien avec Martin Provost

Des souvenirs personnels sont-ils remontés à la surface ?
C'est une époque que j'ai bien connue, j'avais 11 ans en mai 68. Nous habitions à Brest et vu de chez nous, c'était la révolution. Ma mère, affolée, stockait des pâtes, de la farine et du sucre. Mon père était plus pragmatique.
Il faut dire qu'il faisait partie de ces hommes qui rentraient du travail, s'installaient au salon pour lire leur journal, en attendant de mettre les pieds sous la table. Ma mère se plaignait beaucoup, mais ça ne changeait rien. Elle était entièrement responsable de la sphère ménagère, et de notre éducation. Mon père lui donnait un budget qu'elle ne pouvait pas dépasser, et elle devait lui rendre des comptes sur la moindre de ses dépenses. Ce travail, car c'en était un, la charge mentale qu'il représentait, ne comptaient pas à ses yeux puisqu'il ne produisait pas d'argent. Elle était cantonnée à son rôle d'épouse, et n'avait droit à aucune reconnaissance. Pour la plupart des femmes c'était comme ça. Les tâches domestiques ont toujours fait partie de l'apprentissage des filles, pas des garçons.
C'est pourtant mon père qui m'a offert un jour, je devais avoir 16 ans, *Les Lettres à un jeune poète* de Rilke, dont un passage m'est revenu en mémoire pendant que je tournais *La Bonne Épouse.* : « Cette humanité qu'a mûrie la femme dans la douleur et dans l'humiliation verra le jour quand la femme aura fait tomber les chaînes de sa condition sociale. Et les hommes qui ne sentent pas venir ce jour seront surpris et vaincus. » Il date de 1904. On est en pleine actualité.

Tous vos films parlent de l'émancipation féminine…
Cela vient de mon histoire sans doute, puisque je me suis violemment opposé à mon père, pour qui la domination masculine était légitime. C'est aussi cette opposition qui m'a poussé à quitter ma famille très jeune, et à faire les films que je fais. *La Bonne Épouse* est certainement le film qui me ressemble le plus. Il réunit tous les autres. C'est mon film le plus libre, mais aussi peut-être, et contrairement aux apparences, le plus engagé.
Quand j'ai tourné *Séraphine*, je me souviens d'une discussion avec une amie qui me reprochait mon manque d'engagement politique. Je lui avais répondu que faire un film sur une femme de ménage qui se voue à la peinture envers et contre tout, c'était ma façon à moi de m'impliquer. Au moment de la sortie du film suivant, *Où va la nuit*, j'ai été surpris de constater à quel point faire un film sur une femme battue qui assassine son mari était encore dérangeant.
Tous ces personnages féminins sont rattrapés par un besoin de liberté, elle s'impose à eux comme l'unique route à suivre : celle de l'émancipation.

Pourquoi situer cette histoire sur une saison charnière, celle de 1967-1968 ?
Parce qu'après 1970-71, toutes les écoles ménagères avaient disparu. Et il y en avait énormément jusque-là. Des grandes, des petites, quelques écoles plus bourgeoises, mais surtout des écoles dites rurales, puisque la France était encore à 30% rurale. C'est une donnée très importante. Il y avait Paris, et la Province. Mai 68 va tout faire voler en éclat : c'est le point de départ d'une formidable prise de conscience, qui allait accélérer le mouvement d'émancipation des femmes.

Vous saviez tout de suite que ce serait une comédie ?
Oui. Parce que toute l'imagerie véhiculée par ces écoles est à la fois infiniment drôle et terrifiante. Elle raconte toute une époque. Je voulais que le film soit très stylisé, avec des dialogues ciselés, un rythme soutenu, de l'émotion… qu'il soit plein de cette énergie incroyable qui s'est libérée avec 68.

Il y a dans le film tous les marqueurs de l'époque…
Adamo, Joe Dassin, Menie Grégoire, Guy Lux et Anne-Marie Peysson. Le grand fossé entre Paris et la Province. Dans ma jeunesse, Paris incarnait le rêve absolu. La rapidité des transports et des moyens de communication a changé la donne. D'ailleurs on ne dit plus la Province mais les Régions. Avec Séverine nous avons très vite pensé à l'Alsace parce que c'est une région qui a beaucoup souffert de la seconde guerre mondiale. Une région éloignée, sauvage, comme l'était la Bretagne de mon enfance.

Comment avez-vous imaginé les élèves de l'école Van Der Beck ?
Il nous fallait quatre tempéraments très différents. Caractéristiques de l'époque. Il y avait Albane, l'altière Albane, dont on se demande ce qu'elle fait là puisque l'école est réservée à des filles d'origine plus modeste. Il y a Corinne, la rousse (à l'époque, des restes de superstition y voyaient encore une tare) qui obéit à son destin de fille sacrifiée au bénéfice de son frère, qui lui fait des études et elle qu'on marie. Yvette, l'effacée, écrasée par son père, et qui va se transformer petit à petit, au contact de ses nouvelles amies. Et puis, il y a Annie, la frondeuse, l'émancipée, la première à tenir tête à Paulette.

Pour se rafraîchir la mémoire…

1873 La première École professionnelle et ménagère de jeunes filles ouvre à Reims.

1882 L'enseignement ménager est inscrit dans les programmes de l'école primaire pour filles.

1924 Théoricienne de l'enseignement ménager, Paulette Bernège fonde la Ligue d'organisation ménagère.

1926 Premier salon des arts ménagers.

1936 Trois femmes sont nommées sous-secrétaires d'Etat, sans droit de vote.
Premier Concours de la meilleure ménagère de France.

1944 Droit de vote pour les femmes.
Création d'un CAP Arts ménagers.

1946 Le principe de l'égalité absolue entre hommes et femmes est inscrit dans la Constitution de la IVe République.

1948 L'union nationale des Caisses d'allocations familiales crée le prix Fée du Logis.

1949 Simone de Beauvoir publie *Le Deuxième sexe*, essai existentialiste et féministe, mis à l'index par le Vatican.

1950 L'installation à Paris de la Fédération internationale de l'enseignement ménager marque le triomphe de la méthode française.

1960 Création du Mouvement français pour le Planning familial.

1965 Le mari n'est plus le « chef de famille ». La femme peut exercer une profession et ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation du mari.

1967 La loi Neuwirth autorise la vente de contraceptifs.

1968 La moitié des classes des lycées et collèges publics sont mixtes.

1970 Premier meeting du MLF (Mouvement de Libération des Femmes) à l'Université de Vincennes.
La notion d'autorité parentale est substituée à celle d'autorité paternelle du Code civil.

1971 Le Nouvel Observateur publie le Manifeste des 343, regroupant les signatures de 343 femmes affirmant avoir avorté.

1972 Au « Procès de Bobigny », à l'énorme retentissement, l'avocate militante Gisèle Halimi obtient la relaxe d'une mineure jugée pour avoir avorté après avoir subi un viol.

1974 Création du Secrétariat d'état à la condition féminine.

1975 La Loi Veil autorise l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse).
Instauration du divorce par consentement mutuel.
Une loi punit la discrimination à l'embauche fondée sur le sexe.
Suppression du contrôle par l'époux de la correspondance de son épouse (prévu par le Code Napoléon de… 1804).

1982 Une « journée de la femme » ou Journée internationale des droits des femmes est officialisée chaque 8 mars.

1983 L'IVG est remboursée par la sécurité sociale.

1984 L'épreuve facultative d'enseignement ménager est supprimée du baccalauréat.
La mère peut ajouter son nom de naissance au patronyme de son enfant.

1990 La justice reconnaît qu'il peut y avoir viol entre époux.

1993 Dépénalisation de l'auto-avortement et création du délit d'entrave à l'IVG.

2000 La pilule du lendemain est en vente libre dans les pharmacies, elle est gratuite pour les mineures.

2006 L'âge légal du mariage des femmes passe de 15 à 18 ans.

2017 Affaire Weinstein et début du mouvement #MeToo, la parole des femmes victimes d'agression ou de harcèlement sexuel se libère.